



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 21 octobre 2021

GESTION DU TRAFIC POIDS-LOURDS A DESTINATION DES PLATES-FORMES TRANSMANCHE

Depuis ce matin, suite aux conditions météorologiques difficiles de cette nuit et en raison d'un trafic important, les accès aux plates-formes transmanche sont encombrés et d'importants ralentissements sont constatés sur l'autoroute A16.

Afin de préserver le trafic local et transmanche, ainsi que l'activité économique des plates-formes, Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a décidé, par arrêté préfectoral, la mise en œuvre des mesures suivantes :

- Un itinéraire de délestage est mise en place pour tous les véhicules se rendant sur les plates-formes transmanche au niveau de l'échangeur 49 sur la D940 afin de leur permettre de rejoindre leur destination.
- Les forces de l'ordre sont mobilisées afin de sécuriser l'ensemble des dispositifs routiers établis.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecals](https://www.facebook.com/prefetpasdecals)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)